

Octobre 2014

## Toujours plus sans appropriation !!!

Deux dossiers viennent impacter fortement l'EID :

- **L'OPI** : Optimisation du Processus d'Indemnisation.
- **La NCAC** : Nouvelle Convention d'Assurance Chômage.

Pour l'instant la DR reste sur les mêmes volumes de réception des D.E. lors des EID.

Ces deux dossiers vont **générer de nombreuses questions** tant de la part du DE que des agents Pôle emploi et allonger ainsi les délais de réception.



**Afin d'intégrer au mieux ces modifications nous demandons un allègement d'un RDV EID par demi-journée pendant une période d'appropriation de 3 mois minimum.**

Encore une bonne idée de la CFE-CGC Métiers de l'emploi qui questionnera notre nouveau Directeur Régional lors de l'entrevue qu'elle lui propose.

A votre écoute et à votre service dans les Pays de la Loire : Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15

Courriel : [syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr) Blog national : [www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

Pour adhérer suivez ce lien : [http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion\\_a\\_la\\_CFECGC\\_Metiers\\_de\\_lEmploi--8551736.html](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html)

**Avec la CFE-CGC : Créez, Gagnez, Changez !**